

RFC 1737 : Functional Requirements for Uniform Resource Names

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 18 mars 2007

Date de publication du RFC : Décembre 1994

<https://www.bortzmeyer.org/1737.html>

À une époque où le Web était récent, où le navigateur Mosaic venait de sortir et où les experts expliquaient docement que ce truc, cet Internet n'avait aucun avenir, ce RFC est le premier à avoir mentionné les URN, dans la quête de l'identificateur parfait.

Le Web avait commencé avec les URL mais, pour diverses raisons, ils ne donnaient pas totale satisfaction. De chaudes discussions agitaient la liste uri@bunyip.com. Plusieurs personnes ayant dit « Il faudrait qu'on aie des URN à la place des URL », ce travail a mené à ce RFC.

L'optique est nettement de remplacer les URL, pas seulement de les compléter, puisque dès l'introduction, un URN est défini comme un identificateur unique au niveau mondial, permanent, **et fournissant l'accès à une ressource** (contrairement à des identificateurs comme les "tags" du RFC 4151¹ qui sont juste des identificateurs et ne prétendent pas fournir d'accès).

Il exprime donc le cahier des charges pour les URN, qui ne seront normalisés que plus tard. Idéalement, dit notre RFC, les URN devraient être :

- uniques dans l'espace et dans le temps,
- allouables en quantité,
- utilisables avec les systèmes de nommages existants comme les ISBN (cela sera fait dans le RFC 3187),
- résolvable, de manière à permettre l'accès à une ressource. Notre RFC va jusqu'à dire dans sa section 3 que tout schéma d'URN devrait prévoir un mécanisme de résolution. C'est clairement le point où le cahier des charges a été le moins respecté. Aujourd'hui, rares sont les schémas d'URN où il existe un mécanisme de résolution standard.

À noter que ce RFC était plutôt en retard en matière d'internationalisation : les URN sont envisagés comme étant uniquement en ASCII, au nom de la facilité de l'échange, ce qui est paradoxal, et en mentionnant le transport par courrier électronique, alors que MIME existait déjà depuis deux ans. (Le RFC 3987 normalisera finalement les IRI, identificateurs en Unicode.)

Une curiosité : la mention des URC, un identificateur pour les métadonnées, qui ne prendront jamais.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc4151.txt>